

promettait bien de le leur faire voir dès qu'il en aurait le pouvoir.

Comment ce programme a-t-il été exécuté ? Les détails qui vont suivre le démontreront. Pour le moment, tenons-nous en à un aperçu général. Mais ce n'est pas chose facile que de généraliser les résultats de la politique colonisatrice du gouvernement Mercier. On cherche en vain, dans les rapports du ministre ayant le contrôle de ces graves intérêts, une vue d'ensemble des opérations, d'une année à l'autre. Ces rapports sont faits sans méthode, sans synthèse, sans esprit de suite, sans plan général. Que voulez-vous ? c'est ce qui manquait précisément à la politique même du gouvernement sur cette matière.

Nous avons sept ou huit grandes zones de colonisation dans notre province, tant sur la rive nord que sur la rive sud du St-Laurent. Au lieu d'embrasser d'un coup d'œil général les opérations particulières à chacune de ces zones, ou même à un groupe d'entre elles, au lieu de grouper les résultats obtenus dans une vue d'ensemble, le ministre se complait dans un luxe de détails qui ne disent rien au lecteur le plus assidu des documents publics, voire même de la littérature officielle. Est-ce inaptitude ? est-ce simple incurie ? N'est-ce pas plutôt parce que, n'ayant pas de résultats importants à montrer, on voulait y suppléer par le déploiement de toute une armée de faits particuliers et insignifiants, susceptibles tout au plus de justifier tant bien que mal l'emploi des deniers publics ?

Ainsi, au lieu d'appliquer la masse de l'octroi aux travaux nécessaires pour ouvrir ou parachever les grandes routes, les grandes artères de la colonisation, ces esprits étroits ont mieux aimé subdiviser, fractionner le crédit, de façon à pouvoir le répartir sur une infinité de chemins ou de travaux sans importance comme sans résultat sérieux. En revanche, cela leur permettait d'entretenir le zèle de partisans besogneux en temps d'élection, ou de faire du népotisme aux dépens des véritables